



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 104037

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la sélection à l'entrée à l'université. Dans son programme électoral, le président de la République a souhaité rompre avec l'accès de droit à une licence de tous les titulaires du baccalauréat en demandant aux bacheliers de disposer de prérequis dans les principales matières du parcours - lesquels pourraient être atteints par des cours d'été ou par la validation de modules universitaires. Il voudrait savoir si le Gouvernement entend fixer la liste de ces prérequis au niveau national ou si chaque université sera libre de les définir pour chacune de ses formations.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104037

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2017](#), page 3696

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)